

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE QUATORZE et le 29 AVRIL à 18 heures, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 23 AVRIL 2014, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - Mrs. Jean-Pierre LALANNE - Bertrand GAUFREYAU, Adjoints - Mmes Dominique DUDOUS - Laure FAUDEMÉR - Isabelle RABAUD-FAVEREAU - Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Axelle VERDIÈRE-BARGAOUÏ - Valérianne ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Alexis ARRAS - Bruno CASSEN - Pascal DAGES - Mme France POUDENX - M. Eric DARRIÈRE - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON

ABSENTS ET EXCUSES : - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO jusqu'à 18h40 - M. Michel BREAN - M. le Dr Philippe DUCHESNE - M. Francis PEDARRIOSSE - M. Christophe BARDIN

POUVOIRS :

- Mme Marie-Josée HENRARD donne pouvoir à M. André DROUIN
- M. Serge BALAO donne pouvoir à Mme Dominique DUDOUS
- Mme Viviane LOUME-SEIXO donne pouvoir à M. le Dr Stéphane MAUCLAIR jusqu'à 18h40
- M. Michel BREAN donne pouvoir à Mme Laure FAUDEMÉR
- M. le Dr Philippe DUCHESNE donne pouvoir à Mme Géraldine MADOUNARI
- M. Francis PEDARRIOSSE donne pouvoir à Mme Elisabeth BONJEAN

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET : DAX LE MAGAZINE : TARIFS PUBLICITAIRES

« Dax le magazine », édité à 16 000 exemplaires, est le magazine municipal de la Ville de Dax. Il paraît tous les deux mois.

Distribué dans les boîtes aux lettres des foyers dacquois, ce support est susceptible d'intéresser des annonceurs publicitaires. Quatre pages sont réservées à la publicité : 2ème de couverture, 3ème de couverture et 2 pages intérieures.

Dans le cadre d'un marché adapté, la société Supports Promotion est chargée d'assurer, pour le compte de la Ville de Dax, la vente des espaces publicitaires.

Les tarifs pratiqués actuellement ont été fixés par le Conseil Municipal en avril 2011. Or, la société Supports Promotion nous indique que compte-tenu des circonstances économiques actuelles, elle rencontre des difficultés pour vendre la totalité des espaces et que les encarts publicitaires des pages intérieures du magazine de Dax sont plus chers que ceux de magazines ou brochures de tirage et de diffusion équivalents.

Il est donc proposé de réduire les tarifs des pages intérieures et de conserver les mêmes tarifs pour les pages de couverture.

Il est proposé les tarifs suivants :

2ème et 3ème de couverture : page entière

1 parution	2 130 € HT
2 parutions (2 x 2076 €)	4 152 € HT
3 parutions (3 x 2023 €)	6 069 € HT
4 parutions (4 x 1970 €)	7 880 € HT
5 parutions (5 x 1917 €)	9 585 € HT

2ème et 3ème de couverture : ½ page

1 parution	1 140 € HT
2 parutions (2 x 1111 €)	2 222 € HT
3 parutions (3 x 1083 €)	3 149 € HT
4 parutions (4 x 1054 €)	4 216 € HT
5 parutions (5 x 1026 €)	5 130 € HT

2ème et 3ème de couverture : ¼ page

1 parution	636 € HT
2 parutions (2 x 620 €)	1 240 € HT
3 parutions (3 x 604 €)	1 812 € HT
4 parutions (4 x 588 €)	2 352 € HT
5 parutions (5 x 572 €)	2 860 € HT

2ème et 3ème de couverture : 1/8 page

1 parution	338 € HT
2 parutions (2 x 329 €)	658 € HT
3 parutions (3 x 321 €)	963 € HT
4 parutions (4 x 312 €)	1 248 € HT
5 parutions (5 x 304 €)	1 520 € HT

Pages intérieures : page entière

1 parution	1 400 € HT
2 parutions (2 x 1365 €)	2 730 € HT
3 parutions (3 x 1330 €)	3 990 € HT
4 parutions (4 x 1295 €)	5 180 € HT
5 parutions (5 x 1260 €)	6 300 € HT

Pages intérieures : ½ page

1 parution	786 € HT
2 parutions (2 x 766 €)	1 532 € HT
3 parutions (3 x 746 €)	2 238 € HT
4 parutions (4 x 727 €)	2 908 € HT
5 parutions (5 x 707 €)	3 535 € HT

Pages intérieures : ¼ page

1 parution	461 € HT
2 parutions (2 x 449 €)	898 € HT
3 parutions (3 x 437 €)	1 311 € HT
4 parutions (4 x 426 €)	1 704 € HT
5 parutions (5 x 414 €)	2 070 € HT

Pages intérieures : 1/8 page

1 parution	247 € HT
2 parutions (2 x 240 €)	480 € HT
3 parutions (3 x 234 €)	702 € HT
4 parutions (4 x 228 €)	912 € HT
5 parutions (5 x 222 €)	1 110 € HT

Les anciens tarifs s'appliqueront pour les annonceurs dont la signature du contrat est antérieure à la délibération fixant les nouveaux tarifs.

Dans le cas d'espaces non vendus, la Ville de Dax se réserve le droit d'insérer un encart d'auto promotion. Il en va de même pour un espace pour lequel l'annonceur n'a pas fourni dans les temps les éléments de sa parution ; sa parution pourra être reportée dans un numéro suivant.

Dans le cas de pages intérieures complètes, un encart publicitaire pourra être inséré sur la 2ème ou la 3ème de couverture, sans que le tarif couverture soit appliqué.

En cas de non fourniture de la convention, l'annonceur sera facturé au prix fixé par la délibération.

Enfin, en cas d'une application de tarifs différents de ceux prévus dans la délibération, la société Supports Promotion prendra en charge la différence.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR ANDRE DROUIN, MAIRE-ADJOINT
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

FIXE les tarifs publicitaires pour DAX LE MAGAZINE, comme définis ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à la vente de ces espaces publicitaires.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20140429-8-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ
Vice-Président du Conseil
Général des Landes**

Affichée le : 30 Avril 2014

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».